

**PROCES VERBAL**  
**Conseil Municipal du jeudi 3 Août 2023 à 18H**

L'an deux mille vingt-trois, le 3 août à dix-huit heures,  
Le Conseil Municipal de la Commune de TEILHET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur DUVERGER Bernard, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 27 juillet 2023**

**PRÉSENTS :** CHARRAUX Daniel, LESSORT Guy, Corinne CHAGNON CORNARDEAU THEVENET Bernadette, BODY Thomas, CHARBONNIER Nelly, ROUDIER Renée, LABOURIER Mickaël,

**ABSENTS :** GENNISSON Frédéric, PEYRONNY Christian

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Corinne CHAGNON CORNARDEAU

**ORDRE du JOUR :**

PV réunion conseil municipal du 9 juin 2023

Demande de pouvoir ajouter à l'ordre du jour deux points concernant l'ONF

Consultation travaux de plantation en forêt communale de Teilhet

Forêt sectionale de La Croizette-Chazerat

Forêt sectionale de La Croizette

Cabane de chasse (choix architecte)

Création poste d'adjoint administratif secrétariat de mairie

Devis travaux Monteil

Demande éclairage public « Chez Vareille »

Questions diverses

Validation du nouvel ordre du jour à l'unanimité

Validation du PV réunion conseil municipal du 9 juin 2023

### **Création poste d'adjoint administratif secrétariat de mairie**

Suite au départ en retraite au 1er Janvier 2024 de Christine BERGON actuellement secrétaire de mairie, il convient de chercher un ou une remplaçante.

Après avoir reçu plusieurs candidats, nous avons retenu la candidature de Nelly GARACHON.

Afin de pouvoir l'embaucher, il est nécessaire de créer un poste d'adjoint administratif à temps non complet, 18H00 soit 18/35ème à compter du 1er septembre 2023.

Je vous propose d'instaurer l'IFSE pour Mme GARACHON à 100 € brut par mois.

Et de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Cadres d'emplois ou emplois	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet
Agent technique territorial	C	0	0	4 heures
Adjoint Administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	1	1	18 heures
<b>Adjoint Administratif</b>	<b>C</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>18 heures</b>
TOTAL		2	2	

Validation à l'unanimité

### **Devis travaux Monteil :**

Suite aux demandes de plusieurs habitants, nous devons réaliser des travaux de canalisation des eaux pluviales et de ruissellement sur un petit linéaire

- Rue du moulin au Peyroux : 2 453,30 €

- La Croizette : 1 241,30€

**Soit un total de 3 694,60€**

Validation à l'unanimité

### **Demande éclairage public « Chez Vareille »**

Mme DUVERGER Stéphanie demande s'il est possible d'installer un point d'éclairage publique en face de chez elle, 141 route des Combrailles chez Vareille afin de sécuriser la sortie sur la RD987.

Validation à l'unanimité

### Consultation travaux de plantation en forêt communale de Paret

Seule l'entreprise CFBL a transmis une offre suite à la consultation pour les travaux de plantation en forêt communale de Paret.

Le montant total des travaux avait été estimé à 20 700 €, hors dégagement. L'offre de CFBL est de 19 700 € hors dégagement.

De plus, c'est cette société CFBL qui a acheté la coupe de bois-énergie, ce qui peut faciliter la gestion du calendrier des travaux. L'ONF nous a informé en date du 03/08/2023, que la réalisation de la plantation sera faite avant le 31/12/2023.

Validation à l'unanimité

### Forêts sectionales de La Croizette-Chazerat & La Croizette

Propositions de coupes d'amélioration sur les forêts sectionales de la Croizette et La Croizette-Chazerat.

	type	volume	surface	prévue	Contrat bois façonné	Total Charges d'exploitation HT	Total Autres Charges HT	RECETTE NETTE PREVISIONNELLE POUR LA SECTION
Forêt sectionale de la Croizette et Chazerat	AMEL	170	2.24	2023	X	25€/m <sup>3</sup> - 4250€	680 €	17,48€/m <sup>3</sup> - 2972€
Forêt sectionale de la Croizette	AMEL	85	3.29	2023	X	25€/m <sup>3</sup> - 2125€	340 €	17,08€/m <sup>3</sup> - 1451€

Validation à l'unanimité

## Choix architecte pour local communal des Ayes

Mme Cécile LAPRUGNE ARCHITECTE a été l'unique offre reçue, celle-ci correspond à nos attentes :

Montant total de l'opération = 950.00 € HT qui se décompose

Relevé de l'existant = 300.00 € HT (Compris mise au propre des plans informatiques)

Esquisse - Chiffrage = 650.00 € HT

Validation à l'unanimité

Plusieurs hypothèses sont envisageables et seront discutées ultérieurement :

► **Scénario 1 :**

- Création d'un bâtiment en L avec la création de l'extension en façade Sud coté Est en réutilisant la fenêtre existante comme porte communicante vers l'extension.
- La grande salle est conservée en grande pièce de vie, l'extension est-elle dédiée à l'installation d'un office, un wc PMR et d'un espace rangement.
- Le L permet la création d'un auvent en façade Sud de la construction existante.
- Démolition du cabanon existant.

► **Scénario 2 :**

- Création d'un bâtiment en L avec la création de l'extension en pignon Ouest suite à la démolition du cabanon existant.
- Création d'une ouverture en pignon Ouest afin de communiquer avec l'extension.
- La grande salle est conservée en grande pièce de vie, l'extension est-elle dédiée à l'installation d'un office, un wc PMR et d'un espace rangement.
- Création d'un auvent dans le prolongement du pignon Sud de l'extension.
- Démolition du cabanon existant.

► **Scénario 3 :**

- Le projet peut aussi envisager de réutiliser la grande pièce de vie pour l'installation d'un office, d'un local rangement et d'un wc PMR, l'extension serait alors imaginée uniquement pour la création d'une grande pièce de vie largement ouverte sur le terrain en façade Sud et la création d'un auvent.
- Démolition du cabanon existant.



## Nettoyage des allées du cimetière

Nous avons reçu plusieurs plaintes concernant l'état du cimetière : mauvaises herbes dans les allées et sur des concessions non entretenues.

Pour rappel, il est interdit d'utiliser des produits phytosanitaires dans le cimetière.

Nous avons consulté plusieurs entreprises pour faire nettoyer dans l'urgence l'ensemble du cimetière. L'entreprise Auger nous a proposé un devis à hauteur de 800€ TTC.

## Questions diverses :

### Le Peyroux

Le long de la route du Peyroux, des arbres gênent, il sera demandé à l'entreprise Vindrié de commencer les travaux à partir de début août.

### **FIC allées du cimetière**

Dossier retenu et complet sera vu en réunion plénière en septembre au conseil départemental, possibilité de commencer les travaux.

Les travaux sont prévus deuxième quinzaine d'août, RDV Le 10 août vers 13H45 pour organiser le chantier.

### **Abattage sapin vers le rondpoint**

### **Pylône Orange**

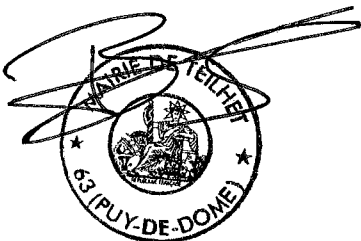
Permis de construire déposé le 2 août 2023

### **Carte cadeau jeunes de 3 à 17 ans**

Mise en place une carte cadeau pour les enfants scolarisés résidents sur la commune âgés de 3 ans à 17 ans.

Cette carte cadeau CULTURA s'élève à 50 € et sera distribuée la semaine prochaine le jeudi 10 août 2023 entre 16H00 et 18H00 afin que les familles puissent l'utiliser pour l'achat des fournitures scolaires.

Le Maire



Le secrétaire de séance